

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 FEVRIER 2012

Le Conseil Municipal régulièrement convoqué le 14 Février 2012, s'est réuni en séance ordinaire, à la Mairie d'Outarville, le 21 Février 2012 à 20 heures 30, sous la présidence de Monsieur Emmanuel HERVIEUX, Maire.

Présents : Mrs : Emmanuel HERVIEUX, Patrick DAVID, Christian MARCILLE, Michel CHAMBRIN, André VILLARD, Thierry PICHON, Christophe MENAGER, Bernard GUERTON, Pierre COISNON

Mmes Christiane BERTHEAU, Chantal IMBAULT, Isabelle MARQUES,

Etait également présent : Christophe ROUILLON (suppléant de Teillay-le-Gaudin),

Absents excusés : Mrs Gérard BAZIN (pouvoir à Mr HERVIEUX), Mmes Priscilla MALLET (pouvoir à Mr PICHON), Anne DELORME (suppléante d' Allainville-en-Beauce)

Nombre de conseillers en exercice : 14

Nombre de conseillers présents : 12

Nombre de pouvoirs : 2

Nombre de votants : 14

Monsieur Christophe MENAGER a été nommé secrétaire de séance.

Après avoir approuvé le compte rendu de la séance précédente, le Conseil Municipal a examiné les points suivants :

I - DELIBERATIONS :

Suite aux exposés du Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité :

1. Travaux de réhabilitation au château d'eau de Saint-Péravy-Epreux :

De désigner les membres pour siéger à la commission d'appel d'offres relative aux travaux de réhabilitation du château de Saint-Péravy-Epreux, comme suit :

Membres titulaires :

- Monsieur Emmanuel HERVIEUX,
- Monsieur Patrick DAVID,
- Monsieur Thierry PICHON,
- Madame Christiane BERTHEAU,

Membres suppléants :

- Monsieur Bernard GUERTON,
- Monsieur André VILLARD,
- Monsieur Christian MARCILLE,
- Monsieur Christophe ROUILLON.

2. Marché de la Salle d'Activités des Associations d'Outarville :

* Les membres du conseil municipal, constatant la défaillance de l'entreprise SCB pour le lot n° 2 "Charpente, bois, ossature", décident de lancer si nécessaire un nouvel appel d'offres, après avoir recueilli la réponse du liquidateur de ladite société.

* D'autoriser à ester en justice dans le cadre de la procédure engagée contre l'entreprise SCB lot n° 2 "charpente, bois, ossature" dans le cadre du marché de la Salle d'Activités des Associations d'Outarville et à mandater la SCP CASADEI, cabinet d'avocats à Orléans pour défendre les intérêts des communes associées d'Outarville et d'autoriser le Maire à signer tous documents relatifs à cette affaire.

3. Renouvellement du bureau de l'Association Foncière de Remembrement :

Les membres du conseil constatent qu'aucun membre sortant ne veut se représenter et qu'aucun propriétaire ne fait acte de candidature pour siéger au bureau de l'Association Foncière de Remembrement. Une réponse écrite sera faite au préfet pour l'en informer.

II- DEMANDES DE SUBVENTIONS :

Les membres du conseil, à l'unanimité donnent un avis défavorable aux demandes de subventions suivantes :

- La CAUE du Loiret,
- L'association des accidentés de la vie,
- Le gal Beauce Gâtinais,
- L'école de Notre Dame de Janville.

III- DEVIS :

Les membres du conseil municipal, ont adopté les devis suivants :

1. Entreprise ROUILLON SERVICES :

Remplacement du chauffe-eau au logement de Teillay-le-Gaudin pour la somme de 731.60 € TTC.

Les membres du conseil municipal ont étudié les devis suivants :

1. BARBOT ALEXANDRE, MESSEANT DOMINIQUE et BORE BERNARD :

Remplacement des portes extérieures de l'entrée principale de la salle polyvalente d'Outarville, le conseil demande quelques précisions sur les devis reçus avant de donner l'ordre de service.

IV - Comptes rendus réunions diverses :

1. Le Maire fait le compte rendu de la réunion de bureau du Syndicat de Pays du 20 janvier 2012. Il informe le conseil sur un point important concernant l'amélioration de la gestion des espaces verts, et donne l'exemple d'une commune pour l'acquisition de matériels de gestion alternative des espaces verts, pour favoriser l'écologie et le développement durable.

2. Le Maire fait le compte rendu de la réunion avec l'animatrice de la Maison des Jeunes. Il informe de la prise en charge du taggare et la décoration de l'abribus d'Outarville avec l'animatrice de la M.J.C, les jeunes des communes associées d'Outarville et l'aide d'un intervenant spécialisé pendant les vacances de Pâques. Le conseil donne un avis favorable à cette démarche.

3. Le Maire fait le compte rendu du rendez-vous avec les Directrices des écoles maternelle et primaire et informe le conseil des remerciements de celles-ci pour la participation de la Commune aux classes déplacées du groupe scolaire d'Outarville pour l'année 2012.

V- AFFAIRES DIVERSES:

1. Le Maire donne lecture du courrier du Président de la Commission des Lois du Sénat dans le cadre de la loi concernant la réforme territoriale et relatif au statut des maires délégués des communes associées.
2. Le Service Départemental d'Incendie et de Secours du Loiret informe le conseil du report à long terme du projet de construction d'un nouvel arsenal sur le canton d'Outarville, projet guère envisageable avant une dizaine d'années. En revanche, d'importants travaux de réhabilitation sont prévus dès la fin 2012 à l'arsenal (300 000 €).
3. Le Préfet du Loiret met en place en 2012, une aide de l'Etat aux communes pour assurer le déploiement de radars pédagogiques en milieu urbain, dans le cadre du Plan Départemental d'Actions de Sécurité Routière. Les radars pédagogiques installés seront de type similaire à ceux installés dans le cadre du marché national de l'Etat, assurant ainsi une cohérence de la signalisation des zones dangereuses, qu'elles soient ou non contrôlées par un radar fixe. Il est donc demandé aux communes intéressées de s'inscrire dans ce programme pour signaler une zone dangereuse figurant dans le recensement des zones dangereuses de notre commune. Les membres du conseil, décident d'inscrire la Rue Saint Pierre à Allainville-en-Beauce au programme. Un courrier

sera répondu au préfet.

4. Le Maire donne lecture d'une entreprise souhaitant prendre contact dans le cadre du projet éolien sur notre commune. Les membres du conseil refusent de donner une suite favorable à ce courrier.
5. Le Conseil Général du Loiret informe les communes du lancement de la campagne 2012 d'une aide aux associations sportives. Le Maire informe le conseil que le courrier a été transmis aux associations d'Outarville concernées.
6. Remerciement d'un enfant des communes associées d'Outarville pour la participation de la commune pour son voyage en classe de neige.
7. Le Maire donne lecture d'un courrier d'un particulier demandant la modification du stop en face la chapelle de Germonville en "Cédez le passage". Le conseil souhaite maintenir le stop pour la sécurité car il y a peu de visibilité à cet endroit. Compte tenu du caractère départemental de l'une des chaussées, le conseil décide à l'unanimité de demander l'avis à la Direction des Routes Départementales.
8. Le Maire informe de la remise de clés du local, au Secours Catholique qui aura lieu le jeudi 1^{er} mars 2012 à 14h30.

VI - DATES À RETENIR :

- Conseil d'école primaire : Jeudi 23 février 2012 à 18h30.

- Conseil d'école maternelle : Mardi 13 mars 2012 à 18h30.

- Ouverture des plis pour les travaux de réhabilitation du château d'eau de Saint-Péravy-Epreux : Vendredi 09 mars 2012 à 14h30 à la Mairie d'Outarville.

Budgets communaux 2012 :

- Commission générale budgétaire : Lundi 05 mars 2012 à 20h30 à la Mairie d'Outarville.
- Commission générale budgétaire : Lundi 12 mars 2012 à 20 30 à la Mairie d'Outarville.
- Conseil municipal pour le vote des budgets 2012 : Lundi 26 mars 2012 à 20h30.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures 00.